

## ATELIERS

1. Comment inclure la personne détenue dans la réflexion et les actions de prévention du suicide ?
2. Elaborer un plan de prévention ou améliorer ce qui est mis en place aujourd'hui ?
3. Des idées suicidaires d'une personne détenue au passage à l'acte : quels sont les besoins des intervenants en matière d'accompagnement ?
4. Familles et proches des personnes détenues : quel soutien apporter ?
5. Comment intégrer une approche pluridisciplinaire pour mieux répondre aux besoins en matière de santé ?

### Maison des Associations Internationales (MAI)

Rue de Washington, 40  
1050 Bruxelles

ENTRÉE GRATUITE

### Inscriptions :

inscription@caap.be en précisant le nom,  
le prénom, la fonction et l'atelier choisi

### Infos :

02 513 67 10 | [www.caap.be](http://www.caap.be)



Concertation des Associations  
Actives en Prison - CAAP

Avec le soutien du Ministre en charge  
des Maisons de Justice  
de la Fédération Wallonie-Bruxelles



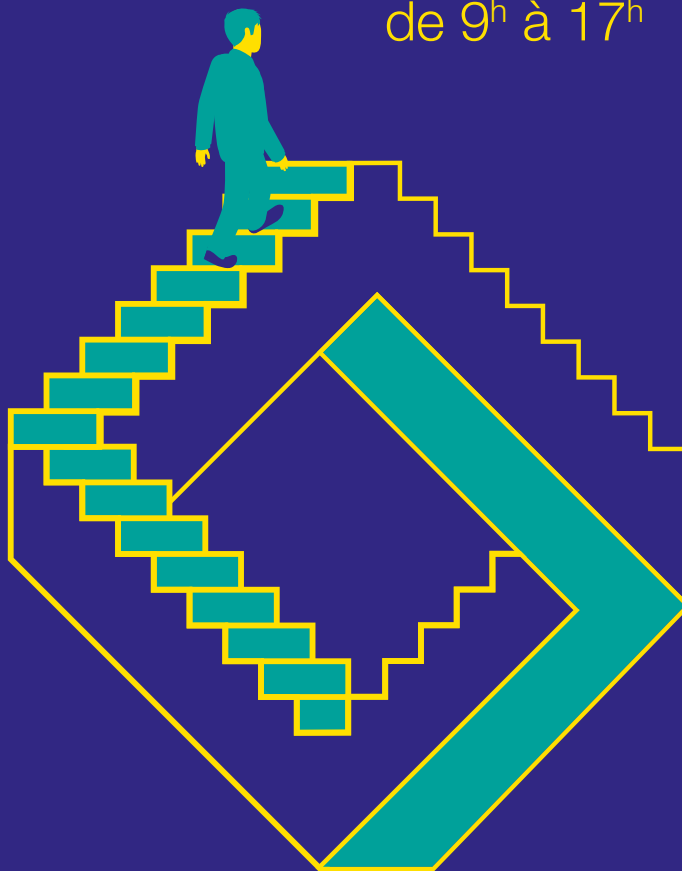
FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

# Suicide et détention

Etat des lieux

Réflexions et perspectives d'actions

29.03.2019  
de 9<sup>h</sup> à 17<sup>h</sup>



Design : in-graphics.be



Concertation des Associations Actives en Prison

En Belgique, le taux de suicide en prison est estimé 8 fois supérieur à celui enregistré dans la population générale.

Ce chiffre semble révéler l'ampleur du choc de l'incarcération ainsi que le caractère précaire des conditions de vie derrière les barreaux. Cette journée se propose d'aborder les multiples contours de cette thématique et d'en questionner les perspectives d'amélioration en favorisant la concertation d'acteurs aux profils diversifiés.

De la *prévention* à la *postvention*, quelles sont les procédures et modalités d'intervention existantes ? Comment les améliorer ?

Quels seraient les changements structurels à prévoir pour une meilleure prise en charge du phénomène ?

Comment améliorer l'accompagnement des personnes détenues mais également des intervenants de terrain, du personnel pénitentiaire, des familles et proches ?

Quelles seraient les bénéfices, inconvénients et limites d'un plan de prévention du suicide en milieu carcéral ?

Animation de la journée : Pierre Titeux, journaliste

Traduction simultanée néerlandais/français

## PROGRAMME

---

9<sup>h</sup>

Accueil des participant-e-s

---

9<sup>h</sup>30

Mot de bienvenue

**Jacqueline Rousseau**, Présidente de la CAAP

---

9<sup>h</sup>40

Introduction de la journée

**Rachid Madrane**,

Ministre en charge des Maisons de justice

---

10<sup>h</sup>

« Suicide in detentie : (inter)nationale reflecties / Suicide en milieu carcéral : réflexions (inter)nationales »

**Louis Favril**, Chercheur, Institute for International Research on Criminal Policy, Université de Gand

---

10<sup>h</sup>30

Echanges avec la salle

---

11<sup>h</sup>

Pause

---

11<sup>h</sup>20

« La prévention primaire du suicide dans les prisons françaises : l'exemple des codétenus de soutien »

**Camille Varin**, Chargée de mission Prison Justice et **Lou Benmenni Leprince**, Psychologue clinicienne, Croix-Rouge française

---

11<sup>h</sup>50

Échanges avec la salle

---

12<sup>h</sup>30

Lunch

---

13<sup>h</sup>30

Etat des lieux de la recherche menée par la CAAP et présentation des différents ateliers

**Mahdiya El-Ouiali**, Chargée de mission, asbl CAAP

---

13<sup>h</sup>45

Ateliers

---

15<sup>h</sup>15

Pause

---

15<sup>h</sup>30

« La prévention efficace s'appuie d'abord sur la relation humaine »

**Philippe Carrière**, Psychiatre, ancien chef de service en psychiatrie en milieu carcéral, France

---

15<sup>h</sup>50

Échanges avec la salle

---

16<sup>h</sup>10

Conclusion et perspectives

---

16<sup>h</sup>30

Drink de clôture